RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00272
Numéro SIREN : 820 764 454
Nom ou dénomination : CONSTELLATION

Ce dépôt a été enregistré le 28/06/2022 sous le numéro de dépôt 19535

19535

N° 2050-SD 2021

① BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : CONSTELLATION — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 199 bureaux de la Colline 92213 SAINT CLOUD CEDEX — Durée de l'exercice précédent * :

Numéro SIRET* : 8 2 0 7 6 4 4 5 4 0 0 0 2 2 — Néant * ☐

Exercice N clos le : 31 12 2021

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	125 363	AC	120 209	5 154
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	517 217	AG	170 427	346 789
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	350 543	AK		350 543
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	468 205	AU	207 329	260 876
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	37 370 015	CV		37 370 015
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	196 808	BI		196 808
	TOTAL (II)	BJ	39 028 150	BK	497 965	38 530 185
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR				
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	5 456 953	BY		5 456 953
	Autres créances (3)	BZ	782 940	CA		782 940
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	166 577	CG		166 577
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	305 557	CI		305 557
	TOTAL (III)	CJ	6 712 026	CK		6 712 026
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	45 740 177	1A	497 965	45 242 211

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR 2 819

Clause de réserve de propriété : * — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

COPIE CONFORME A L'ORIGINAL

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

N° 2051-SD2021

② BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : CONSTELLATION — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 4 581 993)	DA	4 581 993
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	3 082
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	30 874
	Report à nouveau	DH	58 562
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(210 672)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	85 775
	TOTAL (I)	DL	4 549 614
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	40 000
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	40 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	133 968
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	22 637 676
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	12 119 563
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 379 525
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 007 192
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	20 596
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB	354 078
	TOTAL (IV)	EC	40 652 597
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	45 242 211

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	17 313 026
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	900

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

N° 2052-SD 2021

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : CONSTELLATION — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D' EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	481 810	FB	FC	481 810
	Production vendue biens *	FD		FE	FF	
	Production vendue services*	FG	5 806 049	FH	FI	5 806 049
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	6 287 859	FK	FL	6 287 859
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	117 985
	Subventions d'exploitation				FO	11 964
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	591 883
	Autres produits (1) (11)				FQ	4
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	7 009 695
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	354 730
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	5 388 284
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	122 761
	Salaires et traitements*				FY	806 976
	Charges sociales (10)				FZ	345 050
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	159 800
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	6
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	7 177 606
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(167 911)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	960 468
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	96 848
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	1 057 316
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	96 848
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	280 333
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	377 181
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	680 135
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	512 224

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

© Sage

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 2053-SD 2021

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise CONSTELLATION — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	17 615
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	17 615
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	526 020
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	126 238
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	85 775
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	738 034
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(720 418)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	2 477
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	8 084 626
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	8 295 298
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(210 672)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *		
	- Crédit - bail immobilier	1I	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	591 883
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — facultatives A6 / obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PROJET SUPERNOVAE	32 565	
INDEMNITE CARPA JAUSSOIN	423 151	
Indemnite de rupture LAINE	2 031	
HONO JURIDIQUE ININOV	12 217	
CAPITIS	20 000	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Produits antérieurs

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

CONSTELLATION
Société par actions simplifiée au capital de 4 581 993 euros
Siège social : 199, bureaux de la colline 92213 Saint Cloud Cedex
820 764 454 RCS NANTERRE

DECISION DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE
DU 31 MAI 2022

L'AN DEUX MIL VINGT DEUX,
Le 31 mai,
A 19 heures,

La société CONSTELLATION INVEST associé unique de la société CONSTELLATION s'est réuni en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite par la société CAPITIS - Président.

Il a été établi une feuille de présence signée par l'associé présent.

Monsieur Etienne Besançon préside la séance en sa qualité de représentant de la société CAPITIS Président de la SAS CONSTELLATION.

Monsieur Jamal ABOUZID est désigné comme secrétaire.

La société VACHON ET ASSOCIES, Commissaire aux Comptes de la Société, convoquée, est excusée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que l'associé présent ou représenté possède 4 823 151 d'actions sur les 4 823 151 d'actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la copie de convocation régulière de l'associé,
- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 Décembre 2021,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée,

Le Président de l'Assemblée déclare que les documents visés ci-dessus sont tenus à disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

SA EB

Le Président de l'Assemblée rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2021,
- Affectation du résultat,
- Distribution des dividendes,
- Pouvoirs à donner.

Le Président de l'Assemblée présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion, les rapports du Commissaire aux Comptes.

Puis le Président de l'Assemblée déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président de l'Assemblée met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président de l'Assemblée et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que l'exercice clos le 31 décembre 2021 se solde par une perte de (210 671.64) euros. L'Assemblée Générale décide d'affecter cette perte de la manière suivante :

- En report à nouveau : (210 671.64) €

Le report à nouveau est ainsi débiteur de (152 110.11) €

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de ne procéder à aucune distribution de dividende sur l'exercice clôt au 31/12/2021.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

SA EB

QUATRIEME RESOLUTION

En application des dispositions de l'article L.227-10 alinéa 4 du Code de commerce, l'associé unique prend acte du fait que le Commissaire aux comptes n'a pas à établir de rapport spécial sur les conventions visées par l'alinéa 1 dudit article dès lors que la société ne comprend qu'un seul associé.

L'associé unique précise qu'il a été conclu un contrat cadre de prêt intragroupe en date du 10/11/2021 entre la société CASSIPOEE (préteur) et la société CONSTELLATION (emprunteur) pour un montant de 22 174 000€ et pour une durée de 7 ans.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir constaté que le mandat des Commissaires aux comptes titulaire de la société VACHON et Associés vient à expiration à l'issue de la présente réunion, décide, au regard des dispositions légales en vigueur de procéder au renouvellement de leur mandat, la société atteignant les seuils de chiffre d'affaires et d'effectif fixés par la loi.

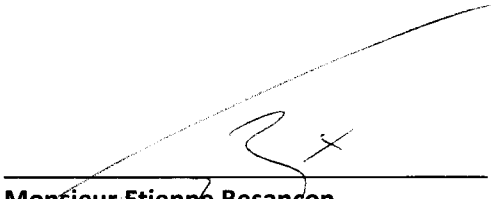
SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

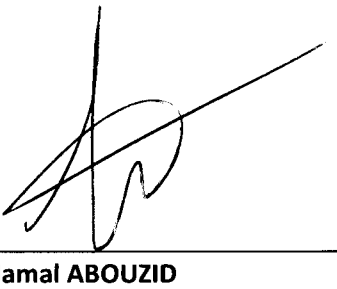
Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée à 19h30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.



Monsieur Etienne Besançon
Président de l'Assemblée



Monsieur Jamal ABOUZID
Secrétaire de séance

CONSTELLATION
Société par actions simplifiée au capital de 4 581 993 euros
Siège social : 199, bureaux de la colline 92213 Saint Cloud Cedex
820 764 454 RCS NANTERRE

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MAI 2022

Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts de votre Société, je vais vous rendre compte de la situation de la Société et de son activité au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice.

Au présent rapport de gestion, sont annexés le bilan, le compte de résultat et l'annexe dudit exercice.

SITUATION DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS 31/12/2021

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

L'activité de notre Société au cours de l'exercice écoulé s'est traduite par un chiffre d'affaires net de 6 287 859 € en augmentation de 22,22 % par rapport à l'exercice 2020.

Le résultat de l'exercice se solde par une perte de 210 671 ,64 €, la situation nette s'établissant à 4 549 614 €.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Acquisition de la société EASYTEAM pour 7 M€ en date du 18/03/21.
Acquisition de la société INTERFACE en date du 12/05/21 pour 213k€, soit 100% du capital, dont elle devient actionnaire unique.
Acquisition des titres E@3 GROUP que détenait INTERFACE en date du 20/09/21, devenant ainsi actionnaire unique de la société E@3 Group.
Acquisition des titres CLARITEAM SERVICES pour 19M€ en date du 10/11/21, soit 90.32% du capital.
Acquisition de titres de FABRICK en date du 29/11/21 et 09/12/21 : la société détient 64% du capital de Fabrick contre 32.82% auparavant.
À la suite de l'augmentation de capital de LOGIN en date du 14/04/21, la société CONSTELLATION a acquis 117 nouveaux titres LOGIN.
Le litige entre CONSTELLATION et son actionnaire historique SMARS s'est résolu par le versement d'une indemnité de 423k€ et par la cession de sa filiale ININOV, dont elle a passé une dépréciation de titre à hauteur de 97k€.
Liquidation de la société SKILLS FACTORY en date du 31/10/21 : en conséquence, CONSTELLATION ne détient plus cette société.
Acquisition de titres KBINE en date du 20/12/2021 pour 150k€
Rachats de titres EWEA TECHNOLOGY à hauteur de 1.55M€ : rachat des titres AHM DE 1.07M€ le 27/05/21 et rachat des titres minoritaires le 22/06/21 pour 475K€.
Remboursement du prêt intragroupe (CNS INVEST) de 8.8M€ le 31/12/21 à la suite du remboursement des dettes senior.

Parallèlement, EASYTEAM a remboursé son emprunt de 1.8M€ à CONSTELLATION le 31/12/21.
CONSTELLATION a reçu 960k€ de dividendes de la société E@3 GROUP le 30/06/21.
CONSTELLATION a transféré une partie de son personnel chez CONSTELLATION INVEST le 01/04/21.

LES COMPTES ANNUELS :

Le total du bilan s'élève à 45 002 895 €

Le chiffre d'affaires s'établit à 6 287 859 €, comparé à l'exercice précédent qui s'élevait à 5 144 720 €, il est donc constaté une augmentation de 22,22 % sur 12 mois.

Le total des produits d'exploitation est de 6 977 131 euros compte tenu d'une reprise sur amortissements et provisions de 559 318 euros.

En regard, les charges d'exploitation sont de 7 177 606 €, en augmentation également à hauteur de 1 940 315 € soit 37,04 % sur 12 mois.

Le résultat d'exploitation est de -200 475 € contre 41 402 € au 31/12/2020.

Le résultat net s'établit à (210 672) € en comparaison à l'exercice antérieur qui était de 24 964 €

PERSPECTIVES D'AVENIR

Le groupe Constellation poursuit son développement pour atteindre ses objectifs de CA 2022.

AFFECTATION DU RESULTAT

Conformément à la Loi et à nos statuts, nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice 2021, soit 210 671,64 € de la manière suivante :

- Solde au report à nouveau : (210 671,64) €

Le report à nouveau est ainsi Créditeur de (152 110.11) euros.

DIVIDENDES DISTRIBUES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Conformément à la loi, je vous rappelle qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS :

Il appartient aux sociétés dont les comptes sont certifiés par un Commissaire aux Comptes de publier dans le rapport de gestion la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance.

Décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs :

	Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombres de factures concernées												
Montant total des factures concernées TTC	1 109 686,03	441 481,02	432 624,94	596 622,80	596 622,80	3 387 728,77	874 915,14	48 120,00	322 268,17	6 300,00	15 799,88	1 267 403,19
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	32,76 %	13,03 %	12,77 %	17,61 %	23,83 %							
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC							69,03 %	3,80 %	25,43 %	0,50 %	1,25%	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues TTC												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : - Délais légaux						- Délais contractuels : - Délais légaux					

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT :

Nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles fiscalement au sens des dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts. Il s'agit de la part supérieure au plafond des locations de véhicules de sociétés ainsi que les pénalités. Leur montant total s'élève à 5 581 €.

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE

A ce jour, il convient de souligner qu'une part importante de notre activité évolue dans un marché de haute technologie. Les développements récents de notre activité se situent dans un environnement économique et technique dont les effets sont porteurs de croissance.

EVENEMENTS POSTERIEURS A L'EXERCICE

La crise sanitaire du COVID-19 perdure. La situation dans ce contexte pandémique reste incertaine.

FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT :

NEANT CIR = 2477 euros en 2021 pas de frais de R&D ?

OPERATIONS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS ET D'ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES

Aucune opération visée aux articles L225-197-1 à L 225-197-3 du code de commerce (attribution d'actions gratuites) ou aux articles L 225-177 à L 225-186 dudit Code (émission d'option de souscription d'actions) n'ayant été réalisée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le rapport spécial visé à l'article L 225-197-4 du Code de commerce ou à l'article L 225-197-4 dudit Code n'a pas lieu d'être établi.

SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

Les mandats des commissaires aux comptes seront à renouveler lors de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021.
Le mandat des Commissaires aux comptes titulaire de la société VACHON et Associés vient à expiration, au regard des dispositions légales en vigueur de procéder au renouvellement de leur mandat, la société atteignant les seuils de chiffre d'affaires et d'effectif fixés par la loi.

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

I- Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice

NEANT

(1) Préciser la nature du mandat : Président du Conseil, Directeur Général, Administrateur, Président ou Membre du Conseil de Surveillance, Membre du Directoire, représentant permanent.

(2) Préciser la dénomination de la société et la forme

(3) Préciser la nature du mandat : Président du Conseil, Directeur Général, Administrateur, Membre du Conseil de Surveillance, Membre du Directoire, Gérant, etc.

II- <u>Les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.</u>

Nous vous rappelons les conventions conclues antérieurement et à nouveau examinées. Leur objet étant d'assurer dans les meilleures conditions possibles le déroulement de l'activité de CONSTELLATION.

- Convention de compte courant entre la société CONSTELLATION et :
 - DATAXION ;
 - EASYTAM ;
 - LOGIN SECURITE ;
 - FABRICK ;
 - STELR ;
 - EWEA TECHNOLOGY ;
 - KAPELA ;
 - CONSTELLATION INVEST ;
- Convention de refacturation des managements fees entre la société CONSTELLATION et :
 - DATAXION ;
 - EASYTAM ;
 - EWEA TECHNOLOGY ;
 - KAPELA ;
 - STELR ;
 - FABRICK ;
 - LOGIN SECURITE ;
- Convention de prestation de service entre CONSTELLATION et :
 - CAPITIS ;
 - EASYTAM ;
 - EWEA TECHNOLOGY ;
 - KAPELA ;
 - FABRICK ;
 - STELR ;
 - LOGIN SECURITE ;
- Convention de mise à disposition de bureaux entre CONSTELLATION et :
 - EASYTAM ;
 - EWEA TECHNOLOGY ;
 - FABRICK ;
 - KAPELA ;
 - STELR ;
 - LOGIN SECURITE ;
 - CONSTELLATION INVEST ;
 - IMPAKT ;
 - KBINE ;

Le rapport spécial du commissaire aux comptes vous rendra compte de l'exécution desdites conventions réglementées.

III- Le tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires pour les augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du code de commerce, et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice.

Sans objet

IV- A l'occasion du premier rapport ou en cas de modification, le choix fait de l'une des deux modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L.225-51-1 du code commerce (c.com art L.225-37-4 nouveau).

Il n'y a pas eu de modifications à ce titre au cours de l'exercice écoulé.

V- Contrôle du Commissaire aux Comptes

Le commissaire aux comptes vous donnera lecture de son rapport général et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L 227-10 du Code de commerce.

Nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales ont été communiqués au commissaire aux comptes conformément à l'article 92-1 du décret du 23 mars 1967.

VI- Filiales et Participations

Constellation détient les sociétés suivantes au 31/12/2021 :

- EASYTEAM : 100 % ;
- STELR : 50.285 % ;
- FABRICK : 64.164 % ;
- DATAXION : 98.60 % ;
- LOGIN SECURITE : 60.026 % ;
- KAPELA : 100.00 % ;
- EWEA TECHNOLOGY : 92.064 %
- INTERFACE : 100%
- IMPAKT : 100 %
- CLARITEAM SERVICES : 90.32%
- CLOUD UNIVERSITY 100%
- KBINE 40%

APPROBATION DES COMPTES 2021 :

Nous vous demandons d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021et l'affectation du résultat qui vous est proposée.

PRISE DE PARTICIPATION :

Acquisition de la société EASYTEAM pour 7 M€ en date du 18/03/21.
Acquisition de la société INTERFACE en date du 12/05/21 pour 213k€, soit 100% du capital, dont elle devient actionnaire unique.
Acquisition des titres E@3 GROUP que détenait INTERFACE en date du 20/09/21, devenant ainsi actionnaire unique de la société E@3 Group.
Acquisition des titres CLARITEAM SERVICES pour 19M€ en date du 10/11/21, soit 90.32% du capital.
Acquisition de titres de FABRICK en date du 29/11/21 et 09/12/21 : la société détient 64% du capital de Fabrick contre 32.82% auparavant.

À la suite de l'augmentation de capital de LOGIN en date du 14/04/21, la société CONSTELLATION a acquis 117 nouveaux titres LOGIN.
Le litige entre CONSTELLATION et son actionnaire historique SMARS s'est résolu par le versement d'une indemnité de 423k€ et par la cession de sa filiale ININOV, dont elle a passé une dépréciation de titre à hauteur de 97k€.
Liquidation de la société SKILLS FACTORY en date du 31/10/21 : en conséquence, CONSTELLATION ne détient plus cette société.
Acquisition de titres KBINE en date du 20/12/2021 pour 150k€
Rachats de titres EWEA TECHNOLOGY à hauteur de 1.55M€ : rachat des titres AHM DE 1.07M€ le 27/05/21 et rachat des titres minoritaires le 22/06/21 pour 475K€.

CONVENTION REGLEMENTEE :

Il a été conclu un contrat cadre de prêt intragroupe en date du 10/11/2021 entre la société CASSIPOEE (préteur) et la société CONSTELLATION (emprunteur) pour un montant de 22 174 000€ et pour une durée de 7 ans.

QUITUS :

Nous vous demandons de donner quitus entier et définitif à votre Président de sa gestion pour l'exercice clos le 31/12/2021.

Je vous invite à approuver par votre vote, le texte des résolutions proposées.

CAPITIS
Président

